



# INTERVENTION SIMPLE

## BS - BE Manœuvre

### FORMATION Initiale

#### RAPPEL DE L'OBLIGATION REGLEMENTAIRE

**Article 4544-10 du Code du Travail:** « Avant de délivrer l'habilitation, l'employeur s'assure que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité et des mesures à prendre pour intervenir en sécurité lors de l'exécution des opérations qui lui sont confiées ».

**L'arrêté du 26/04/2012** définit les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ainsi que les modalités recommandées pour leur exécution

#### OBJECTIFS

- ◆ Connaître la réglementation électrique et les risques présentés par les installations conformément à la norme NF C 18 510.
- ◆ Mettre en application les connaissances acquises lors d'interventions de remplacement, réarmement et raccordement en basse tension.

#### CONTENU :

##### ◆ INTRODUCTION - GENERALITES

##### ◆ TRONC COMMUN 1

- Grandeurs électriques: courant, tension, résistance, puissance,...
- Effets du courant électrique sur le corps humain;
- Noms et limites des différents domaines de tension;
- Zones d'environnements et leurs limites;
- Principe d'une habilitation;
- Définition des symboles d'habilitation;
- Prescriptions associées aux zones de travail;
- Equipements de protection collective et leur fonction;
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement;
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

##### ◆ MODULE BS – BE Manœuvre

- Les limites des Habilitations BS et BE Manœuvre.

- les informations à échanger ou transmettre au CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE.
- les mesures de prévention à observer lors d'une INTERVENTION BT.
- Les documents applicables dans le cadre des INTERVENTIONS BT ELEMENTAIRES
- Les fonctions des MATERIELS électriques des DOMAINES DE TENSION BT et TBT.
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Les séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
- Les procédures de remplacement et de raccordement

##### ◆ TRAVAUX PRATIQUES

- \* Application pratique des connaissances acquises.

##### ◆ CONTRÔLE DES ACQUIS

- Test d'évaluation (pratique et QCM)

##### ◆ CONCLUSION

- Synthèse et évaluation de la formation

#### METHODES - MOYENS PEDAGOGIQUES :

A travers de nombreux supports pédagogiques (vidéos, documents...), notre formateur, technicien expérimenté dans le domaine électrique et la formation pour adultes, amène les stagiaires, sous forme d'exercices pratiques et/ou théoriques, à trouver des solutions face à des situations variées, basées sur des cas concrets.

#### PUBLIC CONCERNE :

Personnel non électricien chargé d'effectuer des interventions de remplacement, de raccordement et de réarmement dans les locaux électriques sur des circuits BT et TBT.

Personnel non électricien ou électricien autorisé à effectuer des manœuvres en basse tension.

**PRE-REQUIS:** Aucun

**NOMBRE DE PARTICIPANTS :** 10 personnes (maximum)

**DUREE DE LA FORMATION :** 2 jours (14H00)

#### EVALUATION - REMARQUES :

Les acquis sont évalués sous forme de QCM

En cas de réussite au QCM, une attestation de formation est remise à l'employeur afin qu'il puisse délivrer l'habilitation au salarié.

La norme NF C 18-510 recommande un recyclage tous les 3 ans.

#### MOYENS DE SUIVI :

Le formateur et les stagiaires signent une feuille d'émargement par demi-journée.